



Bulletin de la campagne

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

Le 17 novembre dernier, c'était 225 minutes pour 225 millions !

Une réussite pour les fermetures et les nombreuses actions

Partout au Québec, le 17 novembre dernier, plusieurs centaines d'organismes communautaires ont temporairement fermé leurs portes « pour cause d'austérité » et des milliers de personnes les ont appuyés en prenant part à des rassemblements partout au Québec.

Les actions étaient nombreuses ! Pour vous donner une idée (liste non exhaustive) :

- À Montréal, c'est finalement 192 groupes qui participaient aux fermetures symboliques et plus de 2 000 personnes qui manifestaient contre les coupes, tarification, privatisation et compressions actuelles.

- Au Saguenay, en plus de fermetures de groupes, 300 personnes participaient à la manifestation de Saint-Félicien devant les bureaux du premier ministre.
- À Laval, en plus de fermetures de groupes, 150 personnes se sont rassemblées devant les bureaux de la ministre Charbonneau.
- À Québec, en plus de fermetures de groupes, 150 personnes bravaient le froid devant l'Assemblée nationale; plusieurs actions ont été mises de l'avant : files d'attente, symboliques devant certains CLSC, distribution de tracts, activités offertes dans la rue, rencontres avec des députés et rassemblement devant certains bureaux de circonscription.



17/11: groupes fermés pour cause d'austérité #225M

Suite page suivante...

La campagne est une initiative conjointe de la [Coalition](#) des tables régionales d'organismes communautaires et de la [Table](#) des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. Ces deux organisations nationales représentent plus de 3000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

jesoutienslecommunautaire.org / facebook.com/jesoutienslecommunautaire
financementocass@gmail.com / 514-844-1309



- En Abitibi, en plus de fermetures de groupes, des rassemblements ont aussi été organisés, principalement devant des bureaux de députés; ainsi des dizaines de personnes étaient à Amos, à La Sarre, à Val-d'Or, à Rouyn-Noranda et à Ville-Marie.
- En Montérégie, en plus de fermetures de groupes, une caravane du communautaire a visité différents bureaux de députés. Il y avait 75 personnes à St-Clet devant les bureaux de la ministre Lucie Charlebois, 50 à Châteauguay devant les bureaux du ministre Pierre Moreau, 100 à Brossard devant les bureaux du ministre Gaétan Barrette et 125 à Cowansville devant les bureaux du ministre Pierre Paradis pour manifester au passage de la caravane.
- Dans le Bas-Saint-Laurent, en plus de fermetures de groupes, plus de 150 personnes ont manifesté à Rivière-du-Loup devant les bureaux du député Jean D'Amour. Les personnes manifestantes ont tricoté des bas de laine, d'autres en ont accrochés sur des cordes à linge !
- Sur la Côte-Nord, en plus de fermetures de groupes, 400 personnes étaient dans les rues de Baie-Comeau et Sept-Îles.
- En Gaspésie, en plus de fermetures de groupes, il y avait des rassemblements à Gaspé, à New Richmond et à Sainte-Anne-des-Monts.
- En Estrie, en plus de fermetures de groupes, les groupes ont profité de l'annonce du passage du ministre des finances à l'université de Sherbrooke (celui-ci a finalement annulé son déplacement) pour manifester.
- Dans Lanaudière, en plus de fermetures de groupes, 250 personnes étaient présentes aux rassemblements de Joliette et Terrebonne pour souligner la journée de deuil symbolique décrétée.
- Dans le Nord-du-Québec, la majorité des groupes étaient fermés et des rassemblements ont été organisés dans toutes les municipalités, dont celle de Chibougamau où 80 personnes participaient.
- Au national, un grand nombre de regroupements ont participé à l'opération de messages ironiques sur les



Crédit Photo : Pierre Quimet

17/11 : Dans les rues de Montréal



17/11 : Devant l'Assemblée nationale à Québec



17/11 : Pierre tombale de l'action de Terrebonne

Suite page suivante...

Page 2



réseaux sociaux visant à illustrer le travail incroyable des groupes.

- Plusieurs groupes ont organisé leur propre action. Par exemple, des auberges du cœur et des maisons de jeunes ont fermé et ont manifesté devant leurs locaux; d'autres ont allumé des lampions, ont diffusé des communiqués, etc.
- Des centaines de groupes ont aussi participé à l'album photo « Fermé pour cause d'austérité ». Un super bel album que vous pouvez voir à : <http://on.fb.me/1q0hdty>

Soulignons que des groupes étaient fermés dans toutes les régions du Québec et dans la majorité des secteurs / thématiques du domaine de la santé et des services sociaux. Se sont aussi joints à ce mouvement initié par la campagne Je tiens à ma communauté je soutiens le communautaire des organismes n'étant pas financés au MSSS.

Le COCO tient à féliciter les organismes pour cette grande mobilisation ! Il est impressionnant de constater le nombre et la diversité des actions de cette journée ainsi que les retombées médiatiques qui s'en sont suivies. Voyez par vous-même la revue de presse : <http://bit.ly/1pC3R0W>

Soulignons que c'est la première fois que les organismes communautaires utilisent ce moyen pour se faire entendre. Ce geste illustre à quel point les groupes en ont assez. Assez des mesures d'austérité qui ne font qu'appauvrir les gens, assez des demandes d'aide qui augmentent et qui ne peuvent être répondues, assez des conditions difficiles dans lesquelles ils doivent travailler. La ministre a d'ailleurs commenté publiquement sur l'action 225 minutes pour 225 millions, malheureusement en faisant part de son incompréhension. Les commentaires obtenus de la ministre n'ont en rien rassuré les groupes, raison pour laquelle le comité de coordination de la campagne a transmis une lettre à la ministre dont il attend une réponse : <http://bit.ly/1uUkknf>.

Les groupes ont aussi été nombreux à participer à la manifestation « l'austérité : une histoire d'horreur » appelée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition). Cette manifestation, qui a rassemblé environ 30 000 personnes, se tenait quelques jours après que le ministre des Finances ait tenu des propos à l'effet que les services publics pourraient être sous-traités aux groupes communautaires. Bien que les propos du ministre aient été démentis par le premier ministre, cela n'a fait qu'accroître la grogne tout en donnant une bonne idée des enlignements idéologiques du gouvernement. À ce propos, le COCO avait aussi réagi par voie de communiqué : <http://bit.ly/1oW9PPH>

Le 29 novembre dernier, ils étaient de même dans les rues de Montréal et Québec aux manifestations « Refusons l'austérité » organisées par le collectif du même nom. Ces manifestations ont rassemblé 125 000 personnes à Montréal et 30 000 à Québec.

Et ce n'est pas fini ! Les groupes veulent des réponses et des solutions justes. Ils continueront d'être mobilisés contre les choix économiques du gouvernement qui accentuent les inégalités et dégradent le tissu social !



31/10 : Manifestation « L'austérité, une histoire d'horreur »



PROCHAINE ACTION DE LA CAMPAGNE

Utilisons les formulaires PSOC 2015-2016 pour revendiquer un meilleur financement pour notre groupe et pour tous les autres

Le formulaire PSOC 2015-2016

La convention PSOC étant triennale (voir texte en bref sur la Convention 2015-2018), en janvier 2015, il faut remplir le formulaire long du PSOC (plutôt que le formulaire abrégé utilisé pour l'an 2 et l'an 3 de la convention PSOC). Votre délégation communautaire, au sein du Comité de suivi de l'application de la convention, travaille actuellement, avec le MSSS et les agences, à finaliser ce formulaire. Il s'agira d'un formulaire harmonisé, les OCASSS de toutes les régions auront donc le même à remplir. Vous devriez le recevoir d'ici au 19 décembre, par courriel. La date de retour au bailleur de fonds peut varier légèrement, mais selon nos sources la période de dépôt ira du 30 janvier au 6 février 2015.

La date

Nous avons tenté, sans succès, de faire reporter la date de retour des formulaires. La réponse du MSSS est la suivante : la préparation des chèques est maintenant centralisée et les agences doivent faire parvenir les informations nécessaires au service des finances du MSSS avant le 15 février.

Nous savons que cela laisse peu de temps aux OCASSS pour obtenir leurs résolutions, mais comme vous le verrez plus loin, nous travaillons à ce que le formulaire soit le plus simple possible à remplir. Nous espérons que tous les OCASSS pourront y arriver dans les temps. Sachez que la Table et la CTROC effectuent toutes les démarches nécessaires dans ce dossier.

Le contenu

Bien qu'il s'agisse d'un nouveau formulaire, vous y reconnaîtrez beaucoup du contenu du formulaire abrégé des 2 dernières années et de l'ancien formulaire long (quoique cela dépende

du formulaire qu'utilisait votre agence), mais la présentation est parfois différente. Si le formulaire est tel que nous le prévoyons, voici ce qu'il devrait contenir :

- En préambule, des rappels d'informations provenant de documents existants (Convention, Brochure, LSSSS);
- La mise à jour des coordonnées du groupe, de la composition du conseil d'administration, des périodes d'ouverture, des ressources humaines;
- Des questions visant à confirmer que l'OCASSS répond a aux critères du PSOC, quant à son autonomie (orientations, politiques, approches), sa vie associative et son fonctionnement démocratique. NOTE : il pourrait y avoir ici des informations nouvelles à fournir;
- Les « bons coups » que le groupe veut mettre en valeur;
- Les revenus totaux estimés pour l'an 2015-2016 qui répondraient à tous vos besoins (soit le cumul de tous les revenus estimés, incluant le montant demandé au PSOC)
- Le montant demandé au PSOC pour la mission globale pour 2015-2016 et la résolution à faire signée par un ou une membre du CA quant à ce montant; NOTE : voir le texte sur les seuils planchers;
- La mention que l'indexation annuelle est attribuée à tous les OCASSS – mais à condition que le montant de la résolution soit supérieur au montant reçu l'an dernier – ce qui correspond à un aide-mémoire pour que vous n'oubliez pas d'indexer votre demande!
- Les signatures de deux membres du CA (auparavant il fallait une signature).

Parmi les éléments que vous ne verrez pas dans le nouveau formulaire :

Suite page suivante...

Page 4



- Le territoire desservi et type d'organisme;
- Le début-fin de l'année financière;
- Les trois colonnes de données financières revenus-dépenses: bilan de l'exercice financier précédent, estimé de l'année en cours, estimé du prochain exercice financier;
- La justification d'une demande d'augmentation;
- Le nombre de personnes rejointes;
- La liste des documents à annexer (il s'agissait soit de documents déjà transmis lors de la reddition de comptes, soit de documents modifiés depuis la dernière demande - la convention obligeant maintenant les groupes à fournir ces documents lorsqu'ils sont modifiés).

Le fait que le formulaire ne demande plus de détailler les revenus et dépenses de l'année à venir facilite l'utilisation du seuil plancher applicable à la typologie de votre groupe. Cependant, pour expliquer le bien-fondé de votre demande d'augmentation, vous devrez soit utiliser une lettre d'accompagnement, soit utiliser la section « Bons coups » en faisant le lien entre la situation actuelle et ce qu'une augmentation vous permettrait de faire.

Plusieurs regroupements provinciaux et régionaux fournissent des conseils à leurs membres à cet égard, mais voici quelques exemples sur lesquels vous pouvez baser votre argumentation : réalisation d'activités pour répondre aux besoins des membres, mais toujours reportées pour des raisons financières; embauches de personnel (ou fin des coupures de postes) et amélioration des conditions de travail pour assumer la charge de travail nécessaire; stabilisation des heures d'ouverture pour répondre aux besoins exprimés par les membres; amélioration locative, etc.

Quel montant utiliser dans le formulaire PSOC 2015-2016? Les seuils planchers de Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire!

Dans le contexte où nous sommes en campagne pour revendiquer un meilleur financement, il faut voir le formulaire comme un outil pour transmettre notre revendication commune. Le COCO

Suite page suivante...

EN BREF

Convention triennale

En avril débutera une nouvelle convention triennale, soit 2015-2018; le MSSS devrait sous peu le confirmer. La délégation communautaire, le MSSS et les agences sont en train de la finaliser. Il y aura très peu de changements face à la convention 12-15. Nous vous les identifierons lorsqu'elle sera transmise - sans doute en février ou mars. Ces changements devraient être issus des négociations en cours. À notre demande, les modifications se sont limitées aux éléments les plus problématiques, et pouvant être convenus dans le peu de temps dont nous disposons. Cette façon de procéder nous permettra de nous donner le temps d'examiner l'ensemble des documents structurants le PSOC, dans le cadre du Comité de travail sur l'amélioration continue du PSOC (nom provisoire).

Comité de travail sur l'amélioration continue du PSOC

La ministre a accepté le cadre de travail proposé par la délégation communautaire pour mettre en oeuvre l'engagement 11 des engagements de principe pris par le MSSS au début d'octobre 2013 (engagement 11 : Le MSSS s'engage à proposer une structure de discussion pour permettre au milieu communautaire de travailler avec le ministère à la révision et à l'amélioration continue du PSOC et à analyser les attentes du milieu communautaire déposées dans le cadre des travaux quant au programme dédié). Notre demande portait notamment sur la nécessité de pouvoir compter sur une participation politique, soit de son cabinet, en plus d'une participation au niveau administratif. La ministre devrait d'ailleurs confirmer le tout par lettre d'ici peu.



invite tous les OCASSS à ne pas demander moins que les seuils planchers ci-bas. Cette action permettra de montrer au gouvernement l'ampleur du manque à gagner entre les besoins des OCASSS et ce qu'ils reçoivent. Le gouvernement ne semble pas comprendre les conséquences de l'absence d'augmentation véritable des subventions PSOC. En inscrivant ce dont nous avons besoin, comme seuil plancher, nous refusons de restreindre nos besoins, sous prétexte que le gouvernement dit qu'il n'a pas les moyens de les couvrir.

Rappels

En 2013, dans le cadre du Groupe de travail sur le financement, le COCO a présenté au MSSS une solution pour régler les iniquités dans le financement entre les OCASSS, autant les iniquités entre les régions, qu'entre les groupes d'une même région : des seuils planchers par typologie à utiliser partout au Québec.

Un seuil plancher c'est un montant minimum requis pour qu'un organisme puisse réaliser sa mission. Les seuils proposés tiennent compte des dépenses courantes qu'un OCASSS doit couvrir en moyenne pour réaliser sa mission globale durant toute l'année. La variation entre les typologies provient surtout

des différences entre les ressources humaines nécessaires selon les typologies. Selon les situations, des groupes peuvent évidemment avoir des besoins supplémentaires... c'est un plancher et non un plafond de financement!

L'indexation

Depuis plusieurs années, la Table et la CTROC revendiquent que l'indexation annuelle ne soit plus basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC), mais selon un calcul qui tient vraiment compte des conséquences de toutes les augmentations qu'un groupe doit assumer. Le MSSS utilise un calcul de ce type pour fixer l'indexation qu'il attribue dans son réseau, cela s'appelle, l'indexation en fonction de la hausse des « coûts de système ». Les coûts de système visent à tenir compte, globalement, de la hausse du coût de la vie, de la nécessité de respecter des engagements contractuels, comme employeur, locataire ou autre, d'entretenir le matériel existant, etc.

Une fois adapté au contexte des OCASSS, ce calcul fournit le taux d'indexation à appliquer, comme revendication. Cette année, l'indexation à revendiquer par les OCASSS, selon la méthode des coûts de système, est de 3,25%.

Tableau des seuils planchers indexés revendiqués par la campagne Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire

Seuils planchers revendiqués pour chaque typologie	Montants lors de la création des seuils planchers	Montants indexés à inscrire dans les demandes PSOC 2015-2016 COMME MINIMUM PAR TOUS LES OCASSS
Aide et entraide	202 190\$	208 761\$
Sensibilisation / Promotion	202 190\$	208 761\$
Milieu de vie	336 983\$\$	347 935\$
Regroupement	393 147\$	405 924\$
Hébergement	673 965 \$ (base pour 9 lits) + 15 000 \$ par lit supplémentaire	695 869 \$ (base pour 9 lits) + 15 000 \$ par lit supplémentaire

Voir le site pour plus de détails sur la manière dont les seuils ont été conçus et sur la méthode de calcul de l'indexation.



Et c'est loin d'être terminé

Le 12 décembre, le COCO se réunira pour réviser le plan d'action adopté au printemps dernier et pour couvrir la prochaine période. La conjoncture sera évidemment prise en compte, non seulement au niveau économique et politique, mais aussi au niveau social, afin de bien lier notre campagne à la lutte contre l'austérité. Le succès et le ton des dernières actions de Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire et des mobilisations larges auxquels les OCASSS ont participé, seront aussi prises en compte par le COCO.

Il est important de continuer de bâtir un crescendo dans nos moyens d'action et dans nos collaborations avec l'ensemble du mouvement communautaire, de même qu'avec les mouvements syndicaux, féministes, étudiants, etc. Le COCO examinera notamment quelle pourrait être la contribution de Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire dans le cadre de la semaine d'actions dérangeantes pour dénoncer l'austérité, du 23 au 27 février 2015, organisée par la Coalition oppo-

sée à la tarification et à la privatisation des services publics (www.nonauxhausses.org). Les informations en lien avec cette action sont à venir.

Le COCO croit aussi que le temps est venu de réunir à nouveau les regroupements régionaux et provinciaux engagés dans la campagne, ainsi qu'il avait été fait pour son lancement, en octobre 2012. Une rencontre nationale sera donc prévue pour le printemps (date et détails à venir). Ce sera alors l'occasion de donner un nouveau souffle à Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire.

Lors du lancement de la campagne, nous nous sommes dit qu'il fallait se préparer à ce que la lutte soit longue... et c'était avant d'être encerclé par le discours sur l'austérité. L'action « Fermés pour cause d'austérité » du 17 novembre dernier prouve que les OCASSS n'ont aucune intention de baisser les bras!

Joyeuses Fêtes !

Nous profitons de ces dernières lignes pour vous souhaiter, malgré ce climat d'austérité, un joyeux temps des Fêtes. Un immense merci d'être aussi mobilisés et mobilisants, de tenir à votre communauté, de soutenir le communautaire ! Que la

période des Fêtes vous permette de vous reposer car nous aurons grandement besoin d'énergie pour l'année à venir. La lutte contre l'austérité continuera... et la campagne de revendications pour un meilleur financement aussi ! Solidarité !



Terminons avec une photo bien d'à propos. Une photo de Pères Noël... des Pères Noël qui expriment leur mécontentement face aux coupures du gouvernement Couillard. Ils protestent aussi contre la faiblesse des subventions versées actuellement par Québec aux organismes de défense collective des droits. Nos luttes s'additionnent ! Solidarité avec les autres campagnes en cours dans le mouvement communautaire ! Crédit photo: MEPAC